

Commune de Fouquereuil  
Communauté d'Agglomération Béthune-Bruay Artois Lys Romane

Plan Local d'Urbanisme  
Règlement graphique : plan de zonage, échelle 1/2500

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire, en date du 13 avril 2021 :

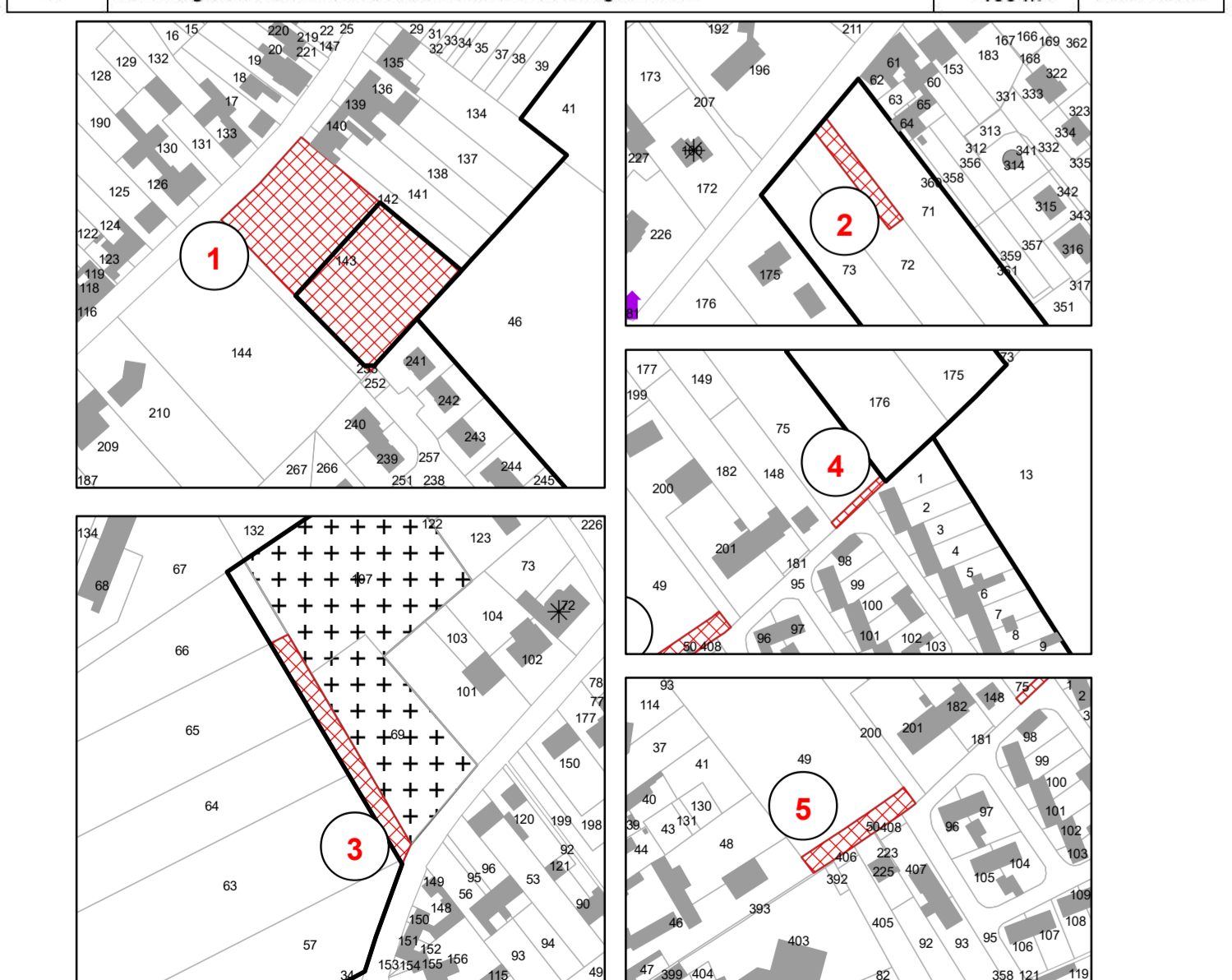


**Légende**

- ▭ Limite de zone    ▭ OAP
- Zone urbaine :** U, zone urbaine à vocation mixte  
UE, zone urbaine à vocation d'activités
- Zone à urbaniser :** 1AU, zone à urbaniser à court terme
- Zone agricole :** A, zone agricole
- Zone naturelle :** N, zone naturelle, ensemble à préserver  
Ne, Zone naturelle à vocation économique
- Élément paysager à protéger au titre de l'art. L 151-19 du Code de l'Urbanisme**
  - ⚪ Eglise
  - ⚪ Chapelle
  - ★ Patrimoine privé de qualité
- Élément paysager à protéger au titre de l'art. L 151-23 du Code de l'Urbanisme**
  - Haie bocagère et/ou alignement d'arbres existants à préserver ou à conforter
  - Talus ou dénivellation à protéger
  - Boisement à préserver
  - Espace vert à préserver
  - Espace vert à créer
  - Surface eau
  - Cours d'eau
- Élément à protéger au titre de l'art. L 151-38 du Code de l'Urbanisme**
  - ⋯ Cheminement piéton à préserver
  - ⋯ Cheminement piéton à créer
- ▨ Emplacement réservé, au titre du L 151-41 du code de l'urbanisme

Tableau des surfaces :

Numéro de l'ÉLU	Intitulé	Surface	Bénéficiaire
1	Amenagement espace public (stationnement/espace vert)	4 231 m²	Commune
2	Amenagement de voie desserte de la zone 1AU - largeur 7 m	353 m²	Commune
3	Amenagement de voie desserte du cimetière - largeur 8 m	759 m²	Commune
4	Amenagement de chemin et voie verte - largeur 3 m	185 m²	Commune
5	Amenagement de voie de désendardement - largeur 8 m	400 m²	Commune



Fond cadastral  
Echelle : 1 : 2 500

- ▭ Limite communale
- ▭ Parcelle
- Bâtiment
- ⊙ Cimetière
- Maison et bâtiment récemment construits

